Objet : Demande de remboursement - LRAR

Madame, Monsieur,

En date duj'ai fait l'acquisition de(décrivez le véhicule, son model).

Or, j'ai constaté les défauts suivants :

Décrivez les défauts rencontrés.

• Ces défauts n'étaient pas connus de moi au moment de la vente et rendent ce bien impropre à à son usage.

OU

• Ces défauts n'étaient pas connus de moi au moment de la vente et diminuent tellement son usage que je ne l'aurait pas acheté / acheté à ce prix si j'en avait eu connaissance.

Aussi, je considère qu'ils constituent des vices cachés au sens de l'article 1641 du Code civil qui dispose que:

-«Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus».

Je vous mets donc en demeure de me rembourser l'intégralité du prix payé contre restitution du véhicule.

OU

Je vous mets en demeure de me rendre une partie du prix réglé sous quinzaine. A défaut, je me réserve de droit d'user de toute voie de droit.

Cordialement

Signature